

Zeitschrift: Annuaire suisse de science politique = Schweizerisches Jahrbuch für Politische Wissenschaft
Band: 16 (1976)
Artikel: Notes de recherche concernant le pluralisme Grison
Autor: Weibel, Ernest
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-172020>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 07.10.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

NOTES DE RECHERCHE CONCERNANT LE PLURALISME GRISON

par Ernest Weibel
professeur à l'Université de Neuchâtel

Avant-propos

Le pluralisme grison représente l'un des exemples les plus captivants de l'hétérogénéité helvétique et de la démocratie directe¹. Ses connotations géographiques, socio-économiques et historiques lui confèrent une place spécifique dans l'ensemble national. Véritable confédération dans la Confédération, le canton des Grisons est aussi l'un des Etats fédérés qui possède au plus haut degré le sentiment de former une patrie. C'est pourquoi l'analyse de la société politique rhétorique est à maints égards un sujet passionnant. Notre intention en écrivant ces quelques notes se limite à jeter quelques jalons dans le domaine des connexions entre les partis grisons et les minorités linguistiques et de mettre en relief le rôle des deux grandes associations représentatives de ces dernières (la Ligue romanche et "Pro Grigioni italiano") dans le cadre rhétorique.

1 Cf. à ce propos l'ouvrage de B. R. Barber, *The death of communal liberty. A history of freedom in a swiss mountain canton*. Princeton, New Jersey 1974, et l'article de Jürg Steiner, "Grösse eines Staates und Demokratie", in *Neue Zürcher Zeitung* du 29 août 1975. Voir également l'ouvrage de R. E. Trepp, *Gemeindeautonomie und interkommunale Zusammenarbeit im Kanton Graubünden*, St. Gallen 1975 (Cette thèse contient, entre autres, un commentaire de la nouvelle loi communale voté par le peuple grison le 28 avril 1974).

Partis et minorités

Si l'on dresse une carte de l'implantation électorale des quatre grandes formations politiques grisonnes², il convient de se référer aux élections pour le Conseil national vu la spécificité du système électoral en vigueur pour le Grand Conseil. Notons cependant que les scrutins concernant le législatif et l'exécutif cantonaux peuvent sous certaines réserves nous fournir des indications précieuses en ce qui touche la géographie politique locale³.

D'après les résultats du Conseil national au cours des trois dernières législatures (1967, 1971 et 1975), la démocratie chrétienne constitue le parti le plus fort du canton, en tout cas du point de vue électoral⁴. Toutefois cette prépondérance, qui a atteint son apogée au cours des années cinquante et au début des années soixante, commence à décliner depuis quelques années⁵. Si nous

2 Cf. au sujet de l'origine des quatre grands partis grisons (démocrate chrétien, démocrate, radical et socialiste): Friedrich Pieth, *Bündnergeschichte*, Chur 1945, pp. 440, 474, 484 et ss. Voir aussi Erich Gruner avec le concours de Karl Frei et d'autres, *L'assemblée fédérale suisse 1848-1920*. Berne 1966, vol. I., p. 603. A propos de la naissance du parti démocrate grison cf. E. Gruner, *Die Parteien in der Schweiz*, Bern 1969, p. 100.

3 Le Grand Conseil grison, qui compte depuis 1972 un nombre invariable de députés (120), est élu selon le système majoritaire. Le canton est divisé en 39 arrondissements électoraux ou cercles (Ceux-ci correspondent en règle générale aux anciennes "Gerichtsgemeinden" des Trois Ligues). Chaque cercle élit ses représentants au législatif cantonal en raison d'un député pour 1300 habitants. Cependant chaque cercle a droit au minimum à un élu, même s'il n'atteint pas la clef de répartition susmentionnée. C'est ainsi que le cercle d'Avers, qui compte 153 habitants (en 1970), possède un siège à Coire. Si la règle majoritaire prévaut partout, les modalités de la participation des citoyens aux urnes diffère d'un cercle à l'autre. Dans 29 cercles, c'est la "Landsgemeinde" avec de nombreuses variantes, qui nomme les députés, ailleurs c'est dans le secret de l'isoloir que les électeurs choisissent leurs mandataires. Quant à la durée de la législature, elle est de deux ans. A ce propos on peut noter que le peuple grison vient de rejeter la prolongation de la durée de la législature à quatre ans par 14 581 non contre 13 582 oui (votation cantonale du 7 décembre 1975). Toutes les initiatives visant à introduire le système proportionnel pour les élections au Grand Conseil ont échoué jusqu'à présent.

Cf. au sujet des élections au Grand Conseil: "Bündner Kreiswahlen erstmals mit Frauen", in *Neue Zürcher Zeitung* du 4 mai 1973, "Wahlwochenende in Bünden", in *Neue Zürcher Zeitung* du 1er mai 1975, "Abschluss der Bündner Grossratswahlen" in *Neue Zürcher Zeitung* du 27 mai 1975. Voir aussi: R. E. Trepp, *op. cit.*, p. 182 (historique des communes) et p. 270 (les cercles grisons) et ss.

Jusqu'en 1971 l'exécutif cantonal (composé de cinq membres) s'appelait Petit Conseil. Il porte aujourd'hui l'appellation de Conseil d'Etat (Regierungsrat). Les conseillers d'Etat sont élus selon le système majoritaire (le canton forme un seul arrondissement électoral) et rééligibles deux fois. La durée du mandat est de quatre ans (jusqu'en 1971 de trois ans).

4 En 1975 le PDC a obtenu les suffrages de 35,9 % des votants (élections du Conseil national).

5 Le pourcentage des électeurs démocrates chrétiens a passé de 40,4 % en 1967 à 37,3 % en 1971 pour atteindre 35,9 % en 1975 (Conseil national).

examinons les domaines électoraux du PDC, nous remarquons d'emblée que le Vorderrhein représente le point d'ancrage du parti dans le canton⁶. Son emprise est aussi notable dans les districts du Glenner, de l'Albula et de la Bernina, toutefois elle n'y a pas cet aspect massif et univoque qu'elle revêt dans le cercle de Disentis⁷. Il bénéficie pareillement d'un crédit considérable dans les districts du Munstertal, de l'Imboden, de la Plessur et de la Moësa⁸. Si l'on étudie le dispositif électoral dudit parti en terre grisonne, le Vorderrhein en constitue sans conteste l'atout majeur. Le cercle catholique et "sursilvan" de Disentis est du reste l'un des hauts lieux du catholicisme rhétique et de la culture rhéto-romanche⁹. A côté de ce noyau dur, véritable fer de lance, de la haute vallée du Rhin antérieur, nous avons les quatre districts du Glenner, de l'Albula, de la Bernina et du Munstertal, où il partage le pouvoir avec d'autres groupements politiques s'appuyant sur d'importantes minorités protestantes¹⁰. Le PDC

6 En 1967/1971 lors des élections au Conseil national la démocratie chrétienne a recueilli plus de 90 % des suffrages de parti dans le Vorderrhein.

7 Dans ces trois districts le PDC a eu en 1967/1971 (Conseil national) plus de 70 % des suffrages de parti.

8 Dans ces quatre districts, lors des élections pour la chambre basse fédérale en 1967/1971 le PDC a gagné entre 20 et 50 % des suffrages de parti exprimés.

9 Disentis possède l'une des plus anciennes abbayes de Bénédictins de la Suisse et la foi catholique y est profondément enracinée. Du point de vue historique les souvenirs de l'ancienne Ligue grise y sont encore vivaces. L'attachement à la "Landsgemeinde" locale en témoigne. Quant à la fidélité à la "Quarta lingua", elle se manifeste par un soutien massif à la société "Romania" qui défend les intérêts de l'Oberland catholique dans la Ligue romanche. Notons que Disentis abrite aussi la "Gasetta romontscha", l'un des périodiques les plus importants de la culture rhéto-romanche. Sur le plan politique, le Vorderrhein a fourni de nombreux hommes politiques de valeur à la cause démocrate chrétienne. Mentionnons, à titre d'exemple, le grand parlementaire grison Gaspar Decurtins (né à Truns en 1855) et Giusep Condrau (mort en 1974) qui occupa le devant de la scène politique cantonale durant plusieurs décennies et qui fut conseiller national de 1935 à 1963. En 1950 celui-ci sera même pressenti comme successeur d'Enrico Celio au Conseil fédéral. Sur le plan culturel, n'oublions pas par ailleurs que Condrau a été l'une des personnalités les plus marquantes de la communauté "sursilvan" en sa qualité d'éditeur et imprimeur de la "Gasetta romontscha". Cf. au sujet du Vorderrhein Fritz Allemann, *25 mal die Schweiz*, München 1965, p. 546.

10 Dans ces quatre districts le protestantisme est partout minoritaire. Notons cependant que dans le district de l'Albula, trois cercles sont en majorité catholique tandis que le quatrième (le cercle de Berguen) est protestant. Dans les districts du Heinzenberg et de la Plessur la majorité de la population se rattache à la foi réformée. Dans le district d'Imboden les deux confessions sont presque à égalité, si nous prenons en considération uniquement la population de nationalité suisse (Le district compte 2216 étrangers sur 12 692 habitants en 1970, soit 17,4 % de la population totale). Il n'en demeure pas moins que les catholiques suisses détiennent une légère supériorité numérique face à l'élément réformé. A l'intérieur du district, nous pouvons relever que le cercle de Trins est protestant, tandis que celui de Rhaezuns est catholique. Dans le "Moesano", qui est entièrement catholique, la faiblesse actuelle du PDC s'explique par d'autres facteurs que nous analyserons plus loin.

possède, d'autre part, des amarrages non négligeables dans les districts mixtes (du point de vue confessionnel) de l'Imboden, du Heinzenberg, de la Plessur, ainsi que dans le "Moesano" catholique¹¹.

Pour conclure, il est manifeste que la démocratie chrétienne joue le rôle d'une formation minoritaire ou marginale¹². Cette marginalité se matérialise sous de multiples aspects. En premier lieu elle s'extériorise sur le plan historique dans la mesure où la communauté catholique rhétique conserve le souvenir d'une discrimination au niveau de son "status" dans la société pluraliste grisonne¹³.

11 Lors des élections législatives fédérales (chambre basse) en 1967 et en 1971 la démocratie chrétienne a recueilli 42,4 % des suffrages de parti dans le district de l'Imboden, 29,8 % dans le Moesano, 23,6 % dans la Plessur et 18,3 % dans le Heinzenberg.

12 Cf. au sujet de cette marginalité sur le plan suisse l'article du professeur W. Wittmann, "Die langfristigen Aussichten der CVP", in *Neue Zürcher Zeitung* du 10 novembre 1975.

13 La communauté catholique rhétique, bien qu'elle soit divisée par l'histoire, la géographie et la langue conserve néanmoins la réminiscence d'une discrimination au sein de l'ancien Etat des Trois Liges. Si la Réforme pénétra partout aux Grisons, elle ne prit pied en définitive que dans quelques vallées, tandis que d'autres restèrent entièrement catholique, et d'autres, enfin, mixtes. Toutefois la répartition définitive des confessions ne se fit qu'au XVIIe siècle à la suite de luttes d'une rare violence, qui mirent en péril à plusieurs reprises l'existence même des Trois Liges. Toujours est-il que cette période de troubles aboutit à l'établissement d'un *modus vivendi* entre les deux camps. Cet équilibre qui s'inscrit dans le système politique des "Gerichtsgemeinden", des "Nachbarschaften" et des "Kirchgemeinden" (Cf. à ce sujet: R. E. Trepp, *op. cit.*, pp. 192 et ss.), se traduit peu à peu par une cristallisation des positions des deux groupes confessionnels. C'est du reste en raison de ce statu quo péniblement acquis au cours de la guerre de Trente Ans que les Trois Liges refusèrent en 1797 d'ériger la Valtelline sujette en quatrième ligue indépendante. La très grande majorité des habitants de la Valtelline étant catholique, une telle opération aurait favorisé au sein du nouvel ensemble rhétique l'élément catholique. Ce même réflexe joua encore lors des discussions au congrès de Vienne en 1814 et en 1815 au sujet du sort de la Valtelline. Les Grisons préférèrent perdre cette dernière plutôt que d'admettre la création d'un canton indépendant de la Valtelline (Cf. F. Pieth, *op. cit.*, pp. 366 et ss.).

En ce qui concerne la répartition des groupes confessionnels à l'intérieur des Trois Liges (sans le territoire sujet de la Valtelline), la situation se présente de la façon suivante à la fin du XVIIIe siècle. A l'échelle globale le catholicisme est minoritaire du point de vue numérique. Les deux liges de la Maison Dieu et des Dix Juridictions appartiennent en majorité à la foi réformée, tandis que la Ligue grise (Oberer Bund) connaît une prépondérance catholique. Il n'en demeure pas moins qu'à l'intérieur de chaque ligue nous rencontrons des régions mixtes. C'est ainsi que la ligue de la Maison Dieu abrite une majorité réformée en Engadine, dans le val Bregaglia et dans la contrée de Berguen, tout en ayant une imposante minorité catholique disséminée dans les régions périphériques (Samnaun, Munster, vallée de Poschiavo, Mittel Bünden . . .). Même la ligue des Dix Juridictions, qui est pourtant en très grande majorité protestante, possède une petite minorité catholique, notamment à Churwalden et à Lenzerheide. Enfin la ligue grise abrite une forte minorité réformée dans l'est de l'Oberland et le long de la vallée du Rhin postérieur.

Lors de la guerre du Sonderbund le canton des Grisons opte en faveur des Etats radicaux, cependant ce choix ne va pas sans susciter des remous parmi les catholiques grisons (Cf. F. Pieth, *op. cit.*, p. 430). Cette supériorité réformée dans la société politique gri-

Néanmoins ce traitement discriminatoire semble désormais révolu et la tolérance définitivement admise dans l'ancien Etat des Trois Liges¹⁴. Quant à la marginalité économique, il est assez malaisé de la cerner faute d'investigations dans ce domaine. Nous pouvons à l'extrême rigueur souligner le fait que les contrées à dominante démocrate chrétienne sont à l'écart des grands pôles de développement touristique du canton¹⁵. En vérité il convient d'être prudent en émettant de telles affirmations, car seule une enquête de longue haleine, qui fait défaut présentement, pourrait nous renseigner au sujet d'une éventuelle corrélation entre le facteur religieux et la vie économique¹⁶. De même il serait intéressant

sonne se manifeste généralement par une méfiance à l'égard des forces catholiques, toujours suspectes de rompre l'équilibre confessionnel du canton. Même si des lustres de tolérance ont aplani les différends les plus aigus entre les deux grandes communautés religieuses, celles-ci conservent encore de nos jours sous des changements de surface une idéologie héritée des querelles du XVII^e siècle et des séquelles du siècle dernier. Cette idéologie religieuse diffuse imprègne l'esprit de la société politique grisonne. Toutefois il convient de préciser que cette idéologie a éliminé peu à peu le contenu proprement politique de la question religieuse pour ne garder que la cristallisation des spécificités sociales et économiques des deux groupes. La survie de cette idéologie mériterait une étude approfondie sur le terrain à l'image de celle faite par Paul Bois dans le département de la Sarthe en France (Paul Bois, *Paysans de l'ouest. Des structures économiques et sociales aux options politiques*. Paris-La Haye, Mouton, 1960). Citons pour conclure Alain Pichard, lequel déclare: "traditionnellement les Grisons ont une majorité protestante, même si numériquement les étrangers font pencher la balance en faveur des catholiques. Parmi ses cinq membres le Conseil d'Etat ne pourra jamais compter plus de deux catholiques. Et le président du tribunal cantonal, le recteur de l'Ecole cantonale, le directeur de l'Ecole normale et le chef du département de l'Instruction publique seront toujours forcément protestants. Dans la formule magique grisonne, la confession semble jouer un rôle plus grand que l'origine régionale . . . et même que l'appartenance à un parti", (A. Pichard, *Vingts Suisses à découvrir*. Lausanne 1975, p. 204).

14 A. Pichard, *op. cit.*, p. 204.

15 Toutes les grandes zones touristiques (Haute Engadine, Davos, Klosters, Arosa, Flims) sont situées en territoire traditionnellement protestant, hormis quelques exceptions comme Savognin. Or, les "deux mamelles des Grisons sont le tourisme, qui occupe le 11 % de la population active . . . et le bâtiment (15 % autre record helvétique). Rien que dans les hôtels, deux milliards sont investis." A. Pichard, *op. cit.*, p. 213. Quant à la propriété des grands établissements hôteliers, elle appartient soit à des familles protestantes soit à des banques ou sociétés qui sont dominées par des non catholiques.

16 Si l'hôtellerie et le bâtiment sont d'ordinaire enracinés dans des contrées traditionnellement réformées, il n'en est pas de même de l'industrie. Celle-ci est surtout concentrée le long d'un axe qui va de Domat/Ems à Landquart en passant par Coire. Or, Domat/Ems et une partie du cercle du "Fünf Dörfer ainsi que l'agglomération de Coire abritent une forte population catholique autochtone. N'oublions pas, d'autre part, que le "Moesano" possède de nombreuses entreprises industrielles (la plus connue étant la Valmoesa de Monteforno à San Vittore). Du point de vue de la houille blanche, la localisation des grandes centrales n'est pas significative. Il en est pareillement de la répartition des communes primaires (C'est-à-dire ayant une population active travaillant dans l'agriculture supérieure à 50 %). Au demeurant si les droits d'eau reviennent en règle générale aux communes, il est probable que le capital investi dans les quelques rares usines du canton ne soit pas autochtone (en tout cas dans le cas de la Valmoesa de Monteforno ou dans l'usine de fibres synthétiques de Domat/Ems, l'impulsion est venue de l'extérieur).

de connaître le rôle de l'élément démocrate chrétien dans la vie industrielle et administrative des Grisons ¹⁷.

Au sujet de la marginalisation socio-culturelle, elle se concrétise, entre autres, par le fait que l'aire de diffusion de la démocratie chrétienne recouvre dans une très large mesure l'habitat rhéto-romanche et italienophone. Quoiqu'il en soit, il est aléatoire de répartir d'une façon précise l'électorat démocrate chrétien par groupe linguistique faute de travaux scientifiques à l'appui. Il n'en demeure pas moins que l'examen des résultats électoraux du PDC semble indiquer une légère prépondérance non germanophone ¹⁸.

En définitive le PDC n'a pas le monopole de la représentativité de la communauté catholique autochtone. Le cas du "Moesano" démontre du reste qu'il n'y a pas nécessairement identité entre catholicisme et démocratie chrétienne. Très probablement d'autres facteurs interviennent dans le district de la Moësa et contribuent à donner à la politique locale des traits spécifiques ¹⁹.

- 17 Nous ignorons de la sorte la place occupée par les "Bündner" catholiques dans les entreprises industrielles et commerciales du canton, ainsi que dans le secteur tertiaire (notamment l'Hôtellerie) tant sur le plan quantitatif que qualitatif. De même le poids de l'élément catholique dans l'administration cantonale est-il satisfaisant compte tenu de l'importance électorale du PDC à l'échelle du canton. Autant de questions auxquelles il est difficile de répondre faute de renseignements précis.
- 18 En 1971 (pour le Conseil national) le PDC a recueilli à l'échelle cantonale 93 254 suffrages de parti, dont 51 342 dans les quatre districts à majorité rhéto-romanche (Vorderrhein, Glenner, Albula et Munstertal). Si l'on y ajoute les deux districts de la Moësa et de la Bernina, soit 9902 suffrages de parti, cela donne 51 244 suffrages provenant de districts "latins". Toutefois seule une analyse approfondie des votants par commune permettrait de confirmer cette hypothèse. En tout état de cause, d'après les "Kreiswahlen" de 1975, il est frappant de constater que la majorité des élus démocrates chrétiens (26 sur 39) provient de 12 cercles ayant une majorité catholique rhéto-romanche ou italienne. Les élections pour le Conseil d'Etat montrent pareillement que le PDC obtient un soutien massif dans les contrées catholiques et latines (en 1971 le candidat démocrate chrétien M. Casaulta de l'Oberland a recueilli près de la moitié de ses voix dans les cercles à dominante non germanophone). A ce propos, il n'est pas sans intérêt de rappeler que la démocratie chrétienne choisit généralement l'un de ses deux candidats au Conseil d'Etat parmi les Rhéto-romanches de l'Oberland. Notons enfin que le PDC compte aussi parmi ses électeurs de nombreux "Walser" catholiques.
- 19 Jusqu'à l'ouverture du tunnel routier du San Bernardino en 1967 le "Moesano" était en quelque sorte une île rattachée pendant quelques mois l'an au canton des Grisons. Cette excentricité géographique explique le particularisme local. Le Tessin voisin exerce par contre une très forte attraction sur les "Moesani" tant sur le plan économique qu'au niveau de la culture. A l'échelle de la politique, il est manifeste que la vie publique tessinoise avec ses excès, ses polémiques et son esprit de faction imprègne la scène politique du "Moesano". Cette politique "a l'italiana" pratiquée sous certaines réserves au sud du col du San Bernardino ne manque pas de différencier le district de Moësa du reste du territoire cantonal.

Quant au multipartisme local, il contraste également avec le monopartisme démocrate chrétien que l'on rencontre dans les autres régions catholiques du canton. Trois éléments coucourent à cette multiplicité des groupements politiques. Tout d'abord la proximité du Tessin a provoqué l'apparition d'un fort courant radical, qui n'a pas manqué d'atta-

Le parti démocrate grison, plus à gauche du radicalisme dont il est issu²⁰, s'attache à la défense d'une politique réformatrice et laïque. Au niveau de la structure de son électorat, il présente les mêmes connotations interclassistes de la démocratie chrétienne²¹, néanmoins il s'en différencie par la localisation de son pré carré. Celui-ci est situé dans le territoire traditionnellement protestant avec quelques ramifications dans les zones mixtes et en pays catholique²². Sur le plan économique ses assises correspondent en général à des cercles ayant une économie assez développée, encore que l'on connaisse des vallées sans grande

quer les conservateurs catholiques. En second lieu la Mesolcina et la Calanca abritent un très fort pourcentage d'ouvriers et d'employés, ce qui donne une coloration spécifique au district (55 % de la population active du district dans le secondaire et 33 % dans le tertiaire). La Gauche socialiste et démocrate y trouve ainsi un humus favorable à son développement. Quant au troisième facteur qui me semble prépondérant, c'est l'absence de menace pesant sur l'identité socio-culturelle du Moesano. En d'autres termes la prépondérance démocrate chrétienne peut s'expliquer par le fait que son emprise électorale est d'autant plus forte que la population catholique doit affirmer quotidiennement sa personnalité face à une pénétration étrangère (en l'occurrence protestante). Dans les districts de l'Albula, du Glenner, de la Bernina et du Munstertal, ainsi que dans les communes catholiques enclavées dans les zones protestantes, voire dans les contrées mixtes (Domleschg, par exemple) cette menace est permanente et aggravée dans de nombreux cas par la crainte de la germanisation (notamment dans la vallée de l'Albula). Dans le cas du district de la Moësa, par contre, il n'y a jamais eu atteinte sérieuse à l'identité locale et la majorité des "Moesani" ne ressent aucunement le besoin de former un bloc national face à l'extérieur. Toujours est-il que la constellation politique locale peut réserver quelques surprises. Si le multipartisme semble scellé dans le pays, il n'en demeure pas moins que des circonstances imprévues peuvent momentanément donner la supériorité à la démocratie chrétienne. En 1947, par exemple, les conservateurs grisons présentèrent pour les élections au Conseil national une liste de cinq candidats, dont un "Moesano" Ettore Tenchio. Le parti conservateur, qui n'avait recueilli en 1943 dans le district de la Moësa que 25,4 % des suffrages de parti, passe brusquement en 1947 à 51,8 %. Un tel succès ne trouve sa raison d'être que dans la prime que les "Moesani" de toute famille politique ont voulu accorder à un enfant du pays. Aussi longtemps que Ettore Tenchio siégera à Berne (de 1947 à 1971) le parti conservera de solides amarres au sud du col du San Bernardino, encore que ses positions s'affaiblissent vers la fin du mandat de ce dernier. Le retrait de Tenchio en 1971 provoquera un recul considérable des suffrages de parti du PDC dans le "Moesano", qui passeront de 36,2 % à 23,4 %. En somme nous retrouvons en 1971 la situation initiale de 1943.

20 Le parti démocrate est issu d'une scission radicale intervenue après la première guerre mondiale. Cf. Fritz Allemann, *op. cit.*, p. 560.

21 Il défend essentiellement les intérêts des classes moyennes (artisans, commerçants, employés, petits paysans, voire même des ouvriers).

22 Les Démocrates ont obtenu dans les districts du Heinzenberg, du Hinterrhein, de l'Inn et de l'Oberlandquart plus de la moitié des suffrages de parti lors des élections au Conseil national en 1967 et en 1971. Ils ont recueilli également plus du tiers des suffrages de parti dans les trois districts de la Maloja, du l'Unterlandquart et de la Plessur. Notons, d'autre part, que ces six districts ont fourni en 1975 lors des "Kreiswahlen" 38 députés démocrates sur 42. Enfin mentionnons le "Moesano" qui donne un contingent important de voix démocrates tant au niveau du Conseil national que sur le plan des élections législatives cantonales.

richesse votant démocrate²³. Au sujet des langues, c'est le pluralisme qui l'emporte, bien que les renseignements sur la ventilation des diverses familles linguistiques dans le mouvement démocrate manquent totalement. En tout état de cause, il est probable que la majorité de l'électorat démocrate se recrute parmi les "Bündner" germanophones²⁴.

Les Radicaux, qui furent les maîtres de nombreux cercles avant la sécession démocrate, ont gardé quelque audience dans les districts de la Maloja, de l'Inn, de l'Oberlandquart et de la Plessur²⁵. Au demeurant ils détiennent avec les Démocrates la majorité absolue dans de nombreux districts et cercles²⁶. Il est évident que le radicalisme grison offre une image nettement germanophone et réformée²⁷.

Les Socialistes, qui sont actuellement au niveau des élections du Conseil national en augmentation dans presque tous les districts²⁸, éprouvent en dépit de leur succès sur le plan fédéral de grandes difficultés à percer sur le terrain du Grand Conseil et du Conseil d'Etat²⁹. L'électorat socialiste est cantonné d'ordinaire dans les zones urbaines et industrielles du canton. Quant à la récente vague de fond socialiste, elle semble surtout entamer les fiefs démocrates³⁰.

23 C'est ainsi que le parti démocrate domine dans les cercles d'Avers ou de Safien, qui ne sont pas particulièrement des zones sur-développées sur le plan économique.

24 En 1971 lors des élections au Conseil national les quatre districts à majorité germanophone de l'Oberlandquart, de l'Hinterrhein, de l'Unterlandquart et la Plessur ont donné au mouvement démocrate plus de la moitié des suffrages de parti, que ladite formation a recueilli dans le canton (46 327 suffrages de parti sur 85 146). De même la très grande majorité des élus démocrates au Grand Conseil provient de cercles ayant une majorité germanophone. Afin de compléter notre information au sujet du parti démocrate, il serait intéressant de connaître l'historique de l'implantation démocrate dans les zones mixtes du canton et les rapports qu'il entretient avec les Radicaux. Au demeurant n'oublions pas que les Démocrates comptent de nombreux adhérents en Engadin ladine, dans le val Bregaglia et dans le "Moesano".

25 Au niveau du Conseil national, les Radicaux ont obtenu dans ces quatre districts plus de 20 % des suffrages de parti exprimés (pour les élections de 1967 et de 1971). Notons, d'autre part, que sur les 31 députés radicaux du Grand Conseil élu en 1975, 21 sont nommés par les quatre districts susmentionnés.

26 Sur le plan du Conseil national les deux formations ont recueilli en 1967 et en 1971 plus de 70 % des suffrages de parti dans les districts du Heinzenberg, de l'Hinterrhein, de l'Inn et de l'Oberlandquart.

27 Il convient d'observer néanmoins la présence d'éléments radicaux importants en Engadine ladine et dans le district de la Moësa.

28 Si l'on compare les résultats des élections au Conseil national de 1971 avec ceux du scrutin de 1975, le socialisme gagne des suffrages de parti dans presque tous les districts.

29 Le système majoritaire forme un barrage quasiment insurmontable pour le parti socialiste grison, qui ne compte que sept élus au Grand Conseil en 1975. Celui-ci a perdu de surcroît, le siège qu'il occupa au Conseil d'Etat de 1963 à 1971.

30 Bien qu'il soit ardu de se prononcer au sujet de l'accroissement des voix socialistes, il est probable que la percée socialiste entame surtout les fiefs démocrates et ne touche pas beaucoup les bastions démocrates chrétiens.

En achevant cette esquisse forcément sommaire et imparfaite des connexions entre parçis et minorités, il apparaît que celles-ci se distinguent en général par une très grande fragmentation. Les Rhéto-romanches, déjà divisés par des particularités linguistiques³¹, sont partagés en deux tronçons par la religion et ce clivage se répercute au niveau politique. Les catholiques militent le plus fréquemment dans les rangs de la démocratie chrétienne, tandis que les réformés se tournent préférentiellement vers les Démocrates et les Radicaux. Du point de vue socio-économique, il y a pareillement des disparités étonnantes. D'un côté nous avons la Haute Engadine en proie au vertige du tourisme et de l'immobilier, qui accueille largement des capitaux et des touristes étrangers ainsi que des milliers de "Gastarbeiter", et dont le visage traditionnel s'estompe peu à peu au profit d'une civilisation moderniste souvent de marque germanique. A l'opposé de cette haute vallée de l'Inn, nous rencontrons dans les "Mittel Bünden" et dans l'Oberland des villages rhéto-romanches vivant sous l'égide de traditions ancestrales et menant une existence pénible et sans confort. Autrement dit, nous avons d'un côté l'univers touristique des "palaces" de St. Moritz, tandis que d'un autre côté nous voyons un monde agricole et pastoral en voie de dépeuplement, faiblement concerné par les innovations économiques et sociales et conservant un profond attachement aux coutumes d'antan³². De tels contrastes font de la coopération entre les diverses ramifications de la famille rhéto-romanche une entreprise ardue, d'autant plus que la germanisation sous l'effet conjugué de causes multiples (tourisme, industrialisation, média de masse, enseignement, formation professionnelle . . .) devient de plus en plus menaçante pour la survie de la "Quarta lingua"³³.

Cette variété d'intérêts et de modes de vie du monde rhéto-romanche apparaît également dans la structure complexe de la Ligue romanche. Cette association fondée en 1919 est en réalité une véritable fédération de sociétés à base régionale ("Romania" pour l'Oberland catholique, "Uniun dals Grischs" pour les protestants de l'Engadine, du Munstertal et du cercle de Berguen, "Renania" pour les réformés du "Sutselva" et de l'Oberland et "Uniung da Surmeir" pour les catholiques de la vallée de l'Albula et de l'Oberhalbstein) et de groupements non

31 Sans entrer dans les détails, il sied de rappeler que la communauté rhéto-romanche compte actuellement cinq parlers. Cf. à ce propos Alain Pichard, *op. cit.*, p. 216.

32 Léon Savary, "Disentis et son abbaye. Fastes et signification de la fête de Saint Placide", in *Tribune de Genève* du 2 août 1944.

33 Sans ouvrir une nouvelle rubrique, on peut se demander si le bilinguisme dans lequel on éduque le jeune rhéto-romanche n'est pas à longue échéance préjudiciable à la survie de la "Quarta lingua". Cf. à ce propos les observations de Guiu Sobiela Caanitz. "Les Grisons", in *Contre les Etats. Les régions d'Europe*. Presses d'Europe, Paris/Nice 1974, pp. 111-112.

régionaux tels que: la “Società Retorumantscha”, la société des écrivains rhéto-romanches, et la “Cumünanza Radio Rumantsch”³⁴.

En ce qui concerne la minorité italianophone des Grisons, nous retrouvons le même schéma que pour les Rhéto-romanches. Les “Bündner Valli” n’ont aucune frontière commune et ne possèdent ni unité religieuse ni cohésion politique³⁵. Elles n’ont entre elles aucune affinité profonde en dehors d’un attachement intense à la culture italienne et aux libertés locales. Dans de telles conditions le combat pour la défense des intérêts de la collectivité italianophone, dirigé depuis la fin de la première guerre mondiale par une association faïtière le “Pro Grigioni italiano”, n’a pas été sans polémiques et querelles intestines. Comme le souligne Max Wermelinger à propos de la cohésion des “Valli”: “der Zorn ist verraucht, man kommt miteinander aus, auch wenn man sich nicht gerade um den Hals fällt”³⁶. Quant à la collaboration entre les deux grandes sociétés représentatives des minorités rhétiques, elle est correcte sans déboucher pour autant ni sur un programme commun ni sur une concertation à l’échelle cantonale ou nationale³⁷.

En conclusion les Grisons offrent un tableau assez déroutant pour le politologue, dans la mesure où la compréhension de la réalité politique locale nécessite une approche multidisciplinaire et une certaine expérience des rouages d’un pays qualifié par Fritz René Allemann “eine Welt für sich”. Tout d’abord il est incontestable que l’histoire fournit en grande partie la clef apte à ouvrir les portes de la société rhétique contemporaine. L’histoire économique, de son côté, nous apporte pareillement un éclairage sur l’évolution politique des Grisons en liaison avec la vie économique. Quant à l’économie, elle nous dévoile à la fois les éléments moteurs de l’expansion (tourisme, bâtiment) et les secteurs en difficulté (notamment l’agriculture de montagne) ainsi que le drame du réseau des transports, lequel pénalise à maints égards le développement du canton. Enfin la sociologie doit nous permettre de saisir la multiplicité de la société grisonne, ses traits spécifiques notamment en ce qui touche la socialisation politique, et les mutations qui s’y déroulent et qui laissent présager de nouveaux équilibres dans la mosaïque rhétique.

34 Cf. au sujet de la Ligue romanche: Hendri Spescha, “Die Aufgabe der Ligia Romantscha. Erhaltung und Stärkung der vierten Landessprache”, in *Rätoromanisch. Gegenwart und Zukunft einer gefährdeten Sprache*, Schloss Lenzburg (Schriftenreihe des Philipp-Albert-Stapfer-Hauses auf der Lenzburg, Heft 8), Aarau, 1974, p. 99. Voir également au sujet de la répartition des 60 mandats de l’assemblée de la Ligue romanche l’article de: Max Wermelinger, “Breiteres Aktionsfeld für die Rätoromanen. Reorganisation als Ausgangspunkt”, in *Neue Zürcher Zeitung* du 6 février 1976.

35 Le “Moesano” est entièrement catholique, tandis que le val Bregaglia est en majorité réformé. Quant à la vallée de Poschiavo, elle compte une majorité catholique tout en abritant une forte minorité réformée. Sur le plan politique, si nous regardons les résultats des “Kreiswahlen” de 1975, le district de la Bernina délègue à Coire quatre députés démocrates chrétiens, tandis que le val Bregaglia y envoie un représentant démocrate. Enfin le “Moesano” connaît le multipartisme (2 PDC, 2 Radicaux et 2 Démocrates).

36 Max Wermelinger, *op. cit.*, pp. 108–109.

37 D’après l’expérience en la matière, il semble que la collaboration entre les deux grandes associations n’aient pas encore trouvé ni la forme de l’entente ni le terrain de la coopération.

Annexe

Répartition des sièges par parti au sein de l'exécutif cantonal des Grisons depuis 1936

Partis	1936–1942	1942–1963	1963–1971	1971–
Démocratie chrétienne	2	2	2	2
Parti radical	2	1	1	1
Parti démocrate	1	2	1	2
Parti socialiste	–	–	1	–

Répartition des sièges par groupe linguistique au sein de l'exécutif cantonal des Grisons, en pourcentage depuis 1894 *

Périodes	Rhêto-romanches	Italianophones	Germanophones
1894–1949	49,5 %	7 %	43,5 %
1949–1969	40,0 %	9 %	51,0 %

* Ce tableau est tiré de l'ouvrage: *Rätoromanisch. Gegenwart und Zukunft einer gefährdeten Sprache. Schriftenreihe des Philipp-Albert-Stapferhauses auf der Lenzburg. Heft 8. Verlag Sauerlaender Aarau 1974, p. 93.*

Répartition des sièges par parti au sein du législatif cantonal des Grisons depuis 1937 **

Partis	Années								dont élus du "Grigioni italiano"
	1937	1941	1945	1953	1957	1961	1967	1975	
Démocratie chrétienne	28	26	32	34	32	39	40	39	(6)
Parti radical	29	18	13	29	28	29	29	31	(2)
Parti socialiste	6	6	7	6	7	7	6	7	(–)
Parti démocrate	33	44	43	32	33	37	38	42	(3)
Autres	3	5	3	2	3	1	–	1	—
Total:	99	99	98	103	103	113	113	120	(11)

** Faute de place, nous ne pouvons donner tous les résultats des élections au Grand Conseil grison, qui se déroulent tous les deux ans.

Députation grisonne au
Conseil national en 1919
et en 1975

Partis	Sièges
Dém. chrétiens	2 2
Radicaux	3 1
Démocrates	– 1
Socialistes	1 –

Pourcentage des électeurs
grisons ayant voté pour les partis
au Conseil national

Partis	1919	1975
Dém. chrétiens	34,8	35,7
Radicaux	42,3	18,2
Démocrates	10,0	27,0
Socialistes	12,9	15,3
Autres	–	3,8

Evolution de
l'abstentionnisme
dans le canton pour
les élections au
Conseil national
en pourcentage

1919: 14,9%
1967: 33,3%
1971: 43,3%
1975: 51,0%

Population des Grisons d'après la lan-
gue en pourcentage

	1888	1930	1970
Germanophones	46,0	53,7	57,6
Italianophones	14,5	14,0	15,8
Rhétro-romanches	39,1	30,9	23,4
Autres	–	–	–

Ressortissants suisses selon la langue
dans le canton des Grisons en
pourcentage

	1910	1930	1970
Germanophones	50,8	54,1	62,7
Italianophones	10,6	10,6	9,6
Rhétro-romanches	38,1	34,7	27,1
Autres	–	–	–

Ressortissants suisses selon la langue en
1970, en pourcentage

	1970
Germanoph.	74,5 %
Italianophones	20,1%
Rétho-romanches	1,0%
Francophones	20,1%
Autres	0,4%

Les partis par cercle aux élections du grand Conseil grison en 1975

Cercles	Partis PDC	Démocr.	Radic.	Social.	All. indép.	total
1 Disentis	7	—	—	—	—	7
2 Ruis	1	—	1	—	—	2
3 Ilanz *	2	1	1	—	—	4
4 Lugnetz	3	—	—	—	—	3
5 Rheinwald	—	1	—	—	—	1
6 Calanca *	—	1	—	—	—	1
7 Roveredo *	1	1	1	—	—	3
8 Mesocco *	1	—	1	—	—	2
9 Safien	—	1	—	—	—	1
10 Trins	—	2	2	—	—	4
11 Rhäzuns	5	—	—	—	—	5
12 Thusis	—	2	2	—	—	4
13 Schams	—	1	—	—	—	1
14 Avers	—	1	—	—	—	1
15 Bregaglia	—	1	—	—	—	1
16 Oberhalbstein	2	—	—	—	—	2
17 Alvaschein	2	—	—	—	—	2
18 Domleschg	—	2	—	—	—	2
19 Maienfeld	—	1	2	—	—	3
20 Fünf Dörfer *	3	3	—	2	—	8
21 Coire *	6	6	5	4	1	22
22 Churwalden	—	—	1	—	—	1
23 Belfort	—	—	1	—	—	1
24 Bergün	—	1	—	—	—	1
25 Oberengadin *	—	5	3	—	—	8
26 Poschiavo *	3	—	—	—	—	3
27 Brusio *	1	—	—	—	—	1
28 Müstertal	1	—	—	—	—	1
29 ObTasna	—	1	1	—	—	2
30 Davos	—	2	4	1	—	7
31 Schanfigg	—	3	—	—	—	3
32 Jenaz	—	1	1	—	—	2
33 Seewis	—	—	1	—	—	1
34 Luzein	—	—	1	—	—	1
35 Küblis	—	1	—	—	—	1
36 Schiers	—	1	1	—	—	2
37 Klosters	—	2	1	—	—	3
38 UnterTasna	—	1	1	—	—	2
39 Remüs *	—	—	1	—	—	1
* Cercle où l'on vote par urne (en 1973) ¹						
Total en 1975	39	42	31	7	1	120
en 1973	43	38	31	8	—	120

¹ Bündner Kreiswahlen erstmals mit Frauen, in „Neue Zürcher Zeitung“, du 4 mai 1975.

Tableau synoptique concernant les cercles et districts grisons

Districts et Cercles	Secteurs économiques en pourcentage (1970)			Cathol. en % de la pop. résidente (1970)	Réformés en % de pop. rési- dante (1970)	Rhéto- romanches en % de la pop. rési- dante (1970)	Pop. étran- gère en % de de la pop. résidente (1970)	Elus au Grand Conseil en 1975
	I	II	III					
<i>Albula</i>								
Alvaschein	22	38	41	80,5 %	17,4 %	66,6 %	13,8 %	2 PDC
Belfort	24	42	33	94,0 %	4,2 %	50,0 %	5,5 %	1 PDC
Berguen	23	37	40	21,1 %	77,9 %	20,9 %	11,4 %	1 DEM
Oberhalbstein	29	31	40	88,0 %	10,3 %	72,2 %	9,2 %	2 PDC
<i>Bernina</i>								
Brusio	36	28	36	87,5 %	11,8 %	92,8 % *	10,4 %	1 PDC
Poschivao	22	39	39	88,7 %	10,6 %	93,2 % *	9,4 %	3 PDC
<i>Glennier</i>								
Ilanz	25	32	43	61,1 %	31,5 %	59,3 %	6,0 %	1 DEM/2 PDC 1 RAD
Lungnez	41	33	26	96,3 %	2,9 %	69,0 %	1,8 %	3 PDC
Ruis	48	31	26	81,0 %	18,0 %	64,5 %	2,2 %	1 PDC/1 RAD
<i>Heinzenberg</i>								
Domleschg	24	42	34	33,1 %	66,1 %	20,5 %	7,9 %	2 DEM
Safien	75	10	15	1,8 %	98,2 %	2,0 %	- %	1 DEM
Thusis	18	34	48	41,7 %	57,2 %	11,9 %	11,9 %	2 DEM/2 RAD
<i>Hinterrhein</i>								
Aves	46	13	41	7,8 %	92,2 %	3,9 %	9,8 %	1 DEM
Rheinwald	40	25	35	16,0 %	84,0 %	3,2 %	6,6 %	1 DEM
Schams	34	41	25	23,9 %	76,1 %	42,2 %	14,4 %	1 DEM
<i>Imboden</i>								
Rhaezuns	3	64	33	82,1 %	16,7 %	31,6 %	17,4 %	5 PDC
Trins	10	46	44	26,9 %	72,3 %	20,4 %	14,0 %	2 DEM/2 RAD
<i>Inn</i>								
Obstana	23	38	39	36,2 %	63,8 %	71,2 %	18,2 %	1 DEM/1 RAD
Remues	44	24	12	42,9 %	57,1 %	55,5 %	6,5 %	1 RAD
Untertasna	15	39	47	23,6 %	75,0 %	68,2 %	15,2 %	1 RAD/1 DEM

<i>Maloja</i>	33	28	39	23,3 %	76,7 %	82,6 % *	10,4 %	1 DEM
Bregaglia	2	34	63	50,8 %	47,4 % **	22,7 %	32,7 %	5 DEM/3 RAD
Oberengadin	28	45	27	91,4 %	0,4 %	98,1 % *	10,8 %	1 DEM
<i>Moesa</i>	13	57	30	94,5 %	4,3 %	92,8 % *	18,0 %	1 PDC/1 RAD
Calanca	8	56	36	97,6 %	1,3 %	95,5 % *	27,1 %	1 PDC/1 RAD
Mesocco								1 DEM
Roveredo	36	28	37	57,7 %	42,3 %	86,4 %	6,2 %	1 PDC
<i>Muenstertal</i>								
Münstertal	5	25	70	39,2 %	58,1 %	2,9 %	25,3 %	4 RAD/2 DEM
<i>Oberlandquart</i>								
Davos	30	43	27	5,5 %	94,5 %	0,6 %	4,0 %	1 DEM/1 RAD
Jenaz	15	36	49	20,8 %	77,9 %	2,2 %	11,3 %	2 DEM/2 RAD
Klosters	27	41	32	7,6 %	91,9 %	1,6 %	5,1 %	1 DEM
Kueblis	54	24	22	2,8 %	97,2 %	0,4 %	1,8 %	1 RAD
Luzein								
<i>Plessur</i>								
Coire	1	37	61	49,5 %	49,1 %	10,6 %	15,5 %	6 PDC/6 DEM
Churwalden	19	40	42	37,4 %	61,6 %	5,5 %	9,8 %	5 RAD/4 SOC/1 IND
Schanfigg	11	24	65	36,0 %	62,5 %	2,4 %	17,4 %	1 RAD
<i>Unterlandquart</i>								
Fünf Dörfer	10	47	43	51,8 %	47,2 %	5,5 %	14,4 %	3 PDC/3 DEM
Maienfeld	27	35	37	17,7 %	81,9 %	2,0 %	8,4 %	2 SOC
Schiers	25	38	37	10,5 %	88,9 %	1,4 %	7,5 %	2 RAD/1 DEM
Seewis	40	29	30	10,2 %	89,0 %	0,8 %	4,6 %	1 DEM/1 RAD
<i>Vorderrhein</i>								
Disentis	23	46	31	98,0 %	1,2 %	88,4 %	4,3 %	7 PDC
Grisons	14	38	48	52,9 %	45,9 %	23,4 %	14,8 %	
citoyens suisses				47,6 %	51,8 %	27,1 %		

* Italianophones;

** y compris travailleurs étrangers, généralement catholiques fort nombreux en Engadine

Les partis par cercle aux élections du Grand Conseil grison en 1975

